

Couffé

INFO



BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

n° 335 . Novembre 2020

**INTRAMUROS :
LE NOUVEAU
RÉFLEXE !**

**POUR TOUT CONNAÎTRE
SUR VOTRE COMMUNE**



Couffé
est sur
IntraMuros

DISPONIBLE SUR Google play

Disponible sur App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours

Encartés à l'intérieur :

- 4 attestations de déplacement (A5 recto-verso)
- 1 « INFO Spécial Covid-19 confinement 2 » avec au verso « Organisation des commerces de Couffé pendant le confinement »
- 1 flyer APE école St-Joseph

P.4

INTRAMUROS

P.7 à 9

RETOUR SUR OCTOBRE CITOYEN

► Edito du maire

*Une pensée pour Samuel PATY, professeur d'histoire sauvagement assassiné pour avoir voulu enseigner la liberté à nos enfants.
Tout notre soutien à sa famille et aux valeurs de l'éducation.*

Chères Coufféennes, chers Coufféens,

Ce mois d'octobre aura été riche en événements avec la venue de Mme Sarah El Haïry, secrétaire d'état à la jeunesse qui nous a fait l'honneur et le plaisir de venir à l'école Hugues-Aufray pour la dictée d'ELA, dans le cadre de la lutte contre la maladie de la leucodystrophie.

Il aura été marqué également par la reprise de la saison culturelle avec son premier spectacle « Ah les planqués » de la compagnie « Les Michèles », fort apprécié par la soixantaine de spectateurs qui a assisté à cette première.

Octobre était aussi consacré aux « rencontres citoyennes » organisées dans le cadre de l'ouverture des commissions extra-municipales aux habitants de la commune. Avec près d'une centaine de participants lors des 5 rencontres, nous pouvons être satisfaits de la qualité des interventions et des animations ainsi que de votre participation. Les commissions seront entérinées lors du Conseil municipal de novembre et les premiers projets pourront voir le jour.

Le mois de novembre s'annonce difficile avec cette nouvelle période de confinement décrété par le Chef de l'Etat. Essayons de vivre cette situation en gardant le moral et soyons solidaires.

Les services municipaux, le Conseil municipal et moi-même restons à votre écoute et à votre service pour passer au mieux cette période délicate.

Prenez soin de vous.

Daniel Pageau, maire de Couffé



Au fil du Conseil municipal...

Les comptes rendus sont disponibles dans leur intégralité sur le site internet de la commune

www.couffe.fr

Le résumé est affiché dans le panneau sur la façade de la mairie.



► séance du 15 octobre 2020

PRÉSENTS : M. BLANDIN Fabrice, Mme BOISSINOT Raïssa, M. BRULE Joseph, M. CHEVALIER Charles, Mme COTTINEAU Cécile, M. DELANOUE Frédéric, Mme FABERT Audrey, Mme FAYOLLE Julie, Mme FEILLARD Sylvie, M. GOURET Laurent, Mme GUYONNET Émilie, Mme LE MOAL Sylvie, Mme LELAURE Suzanne, Mme MBILEMBI BOMODO Eugénie, M. PAGEAU Daniel, M. RAMBAUD Jérémy, M. RICHARD Thierry, M. SOULARD Eric, M. TERRIEN Yves, Mme THOMINIAUX Leïla, Mme VALEAU Roseline.

ABSENTS-EXCUSÉS : Mme AURILLON Noémie, M. MICHEL Bruno

POUVOIRS : Mme AURILLON donne pouvoir à Mme LE MOAL Sylvie, M. MICHEL donne pouvoir à M. PAGEAU Daniel

Espace santé St-Jérôme : approbation du contrat d'aménagement



Suite à la décision de faire aménager les locaux bruts des médecins (cf CM du 17/09/2020), le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le contrat d'aménagement des locaux des médecins de l'Espace Santé St-Jérôme par la Société LEXHAM pour un montant total de 74 631.18€ TTC.

Le plan des locaux des médecins a été visé et a reçu l'approbation du Docteur Bazin, avec quelques remarques complémentaires.

Aménagement du secteur de la Tricotière

Accord amiable pour l'acquisition des terrains : par arrêté d'expropriation en date du 21/09/2020, le Préfet de Loire-Atlantique avait déclaré cessibles les terrains de la Tricotière au profit de la commune de Couffé. Suite à la rencontre avec M. HOUZOT, mandataire et gérant des biens de Mme de LA ROCHEMACÉ, un accord amiable a été trouvé pour l'acquisition par la commune de ces parcelles d'une surface de 60 819 m², au tarif de 8€HT/m² (tarif validé par le service des Domaines), soit un total de 486 552€ net vendeur. La proposition de la Municipalité avant l'arrêté d'expropriation s'élevait à 475 000 €. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le principe d'acquisition à l'amiable des propriétés nécessaires à la réalisation du projet de constitution d'une réserve foncière en vue de l'aménagement du secteur de la Tricotière.

Portage foncier par l'Agence Foncière de Loire-Atlantique (AFLA) : par délibération en date du 8 octobre 2019, l'AFLA avait autorisé le portage foncier sur les terrains de la Tricotière. L'AFLA finance l'acquisition, les frais d'acquisition et les éventuels travaux liés aux mises aux normes pour le compte de la commune. Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la convention de portage foncier sur les terrains de la Tricotière au titre de « développement de l'offre de logement » (logement résidentiel avec habitat social, équipements publics et liaisons viaires et douces, afin de désenclaver et de sécuriser le site des écoles).

Conseil d'Administration du Comité de Jumelage : désignation de 2 élus

Une convention entre la mairie et le Comité de jumelage a été signée le 28/11/2003. Cette convention stipule que deux membres de droit issus du Conseil municipal en plus du maire doivent être nommés pour participer aux séances du Conseil d'Administration du Comité de jumelage de Couffé à titre consultatif. Le Conseil d'orientation composé des deux élus, du maire et de 3 membres du Comité de jumelage se réunira une fois l'an.

Suzanne Lelaure et Sylvie Feillard ont été désignées pour participer aux séances du Conseil d'Administration du Comité de jumelage de Couffé en plus du Maire.

Réflexion énergies renouvelables : constitution d'un groupe de travail

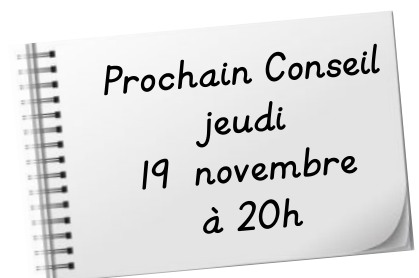


Un groupe de travail constitué de conseillers municipaux définira la politique de la commune quant aux énergies renouvelables : éolien, photovoltaïque, chaufferie bois, méthanisation...

Des organismes compétents, comme le SYDELA, pourront l'accompagner.

Nuisances sonores route de Mésanger, demande de constatation

Un technicien du Département doit intervenir prochainement pour constater sur place les nuisances sonores dues au passage des camions et tracteurs sur le plateau situé à l'entrée est du bourg, route de Mésanger.



Les commissions vous informent

► Covid-19 : annulation de l'après-midi convivial des + de 60 ans isolés

L'après-midi convivial pour les personnes seules âgées de plus de 60 ans, initialement prévu le 18 novembre, ne pourra avoir lieu en raison des conditions sanitaires actuelles.

Toutefois, nous espérons pouvoir organiser une rencontre au printemps.

En attendant, prenez soin de vous.

Si la solitude vous pèse trop et que vous souhaitez avoir la visite d'un membre de la commission solidarité ou tout simplement passer quelques temps avec nous au téléphone, n'hésitez pas à en faire la demande par mail à : roseline.valeau@couffe.fr ou par téléphone à la mairie 02.40.96.50.05. C'est avec plaisir que nous y répondrons.

La commission solidarité

Événements de la municipalité

► Les informations IntraMuros



Vous trouverez régulièrement ici une série de petits tutoriels pour vous aider à utiliser l'application.

TUTO N° 1 : signaler

Vous souhaitez signaler un incident, une situation à risque, un animal en divagation ? L'application permet de géolocaliser le signalement :

- ✓ prenez une photo,
- ✓ choisissez la catégorie correspondante,
- ✓ renseignez votre adresse mail.

Envoyer

La collectivité choisie (mairie de Couffé ou autre mairie inscrite sur IntraMuros) reçoit tout de suite le signalement (services municipaux et/ou élus reçoivent le signalement selon un paramétrage prédéfini en fonction de sa nature).

Vous recevez un mail de confirmation.

Commission communication

► Expérimentation de taille ! Respectueuse des haies et du bocage

L'utilité et les fonctions des haies bocagères sont reconnues :

- ✓ Protection des ressources et de la qualité de l'eau,
- ✓ Renforcement de la biodiversité,
- ✓ Production de bois énergie,
- ✓ Régulation des effets du climat (effets brise-vent et parasol),
- ✓ Amélioration du cadre de vie (paysage bocager).



Une interdiction de la taille des haies en France est imposée par le Parlement Européen, afin de favoriser la nidification des oiseaux. Cette période s'étend du 1er avril au 31 juillet.

Fin août, les services techniques de la commune ont repris la taille des haies en bordure de voies communales (priorité aux haies en intérieur de virages accentués et aux carrefours considérés dangereux). Les haies conservent un état arbustif par une taille du dessus et en côté.

Une nouvelle pratique a été expérimentée dans les secteurs de la Pichonnière, de la Forge et de la Veillarderie, dans le but de sauvegarder de jeunes arbres (frênes ou chênes) et de les préserver du lamier.

L'exploitant des parcelles concernées sélectionne les arbrisseaux qu'il souhaite sauvegarder et les identifie avec de la rubalise. L'agent technique informé du projet, taille la haie en préservant les sujets identifiés. Enfin, l'exploitant fait une taille de finition et retire la rubalise.

Cette pratique sera prolongée l'année prochaine à l'issue d'un travail de concertation entre la commission Espaces Verts, les services techniques, les exploitants et/ou les propriétaires engagés dans cette action.

Commission Espaces verts

► La Dictée d'ELA lue par Mme Sarah EL HAÏRY à Couffé



Le 12 octobre dernier, l'école Hugues-Aufroy et la municipalité de Couffé ont eu le plaisir et l'honneur d'accueillir Mme Sarah EL HAÏRY, secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Éducation Nationale et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement. Mme EL HAÏRY a fait la lecture de la dictée d'ELA (action menée par l'école dans le cadre de la lutte contre la maladie de la leucodystrophie), aux élèves de CM1 et CM2, dans la classe de Julie MARCKMANN.

La dictée s'est déroulée en présence de membres des services de l'État et d'élus de Couffé, dont Monsieur le Maire Daniel PAGEAU, Mme Suzanne LELAURE et Roseline VALEAU, adjointes, ainsi que Raïssa BOISSINOT et Sylvie LE MOAL, conseillères municipales. Étaient également présents, M. Adrien BARON chef de cabinet, M. Pierre CHAULEUR Préfet, M. William MA-ROIS Recteur de l'Académie, M. Philippe CARRIERE, directeur académique de l'éducation nationale, Mme Laetitia JIMENEZ Inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription et Mme Katia LEBRUN directrice de l'école.

Les enfants, tous très concentrés et quelque peu impressionnés par tout ce public (masqué), ont pu, une fois la dictée terminée, poser quelques questions à la secrétaire d'État qui a échangé avec plaisir sur la solidarité, le respect, le handicap, l'importance des dons, le bénévolat, les actions comme « Mets tes baskets pour ELA ». Les jeunes élèves sont déjà sensibilisés à ces thèmes, parmi eux Chloé, atteinte d'une maladie génétique : l'amyotrophie spinale infantile, qui l'oblige à se déplacer dans un fauteuil roulant électrique adapté.

La commune remercie Mme EL HAÏRY, les services de l'État et les enfants pour leur participation ainsi que l'école Hugues-Aufroy pour son implication.

ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies) : à chaque édition, un auteur de renom rédige un texte inédit dédié au combat des enfants d'ELA contre la maladie. Ce texte fait ensuite l'objet d'une dictée, le même jour dans toute la France. Ce temps de la dictée marque le lancement officiel de la semaine nationale « Mets tes baskets » du 12 au 18 octobre 2020. Lue par un enseignant ou par une personnalité invitée par l'établissement, cette dictée n'est pas tant un concours d'orthographe qu'un moment d'échanges sur la solidarité, le respect, le handicap. Pour cette 17e édition, Karine Tuil, Prix interallié et Prix Goncourt des Lycéens 2019, est la nouvelle plume d'ELA.

Quelques photos (et davantage sur www.couffe.fr dans la rubrique Actualités)



Événements de la municipalité (suite)

► Ouverture de la saison culturelle 2020-2021

Samedi 17 octobre, en présence d'un public chaleureux et de la commission culturelle, Daniel Pageau, maire de Couffé, aux côtés de Frédéric Delanoue, adjoint à la culture, a déclaré la saison culturelle 2020-2021 officiellement ouverte.

La programmation a été finalisée en un temps record par la commission, laquelle vous propose un programme de qualité et des animations diversifiées.

Monsieur le maire a d'ailleurs remercié, à ce titre, les membres de la commission pour leur engagement et le travail effectué ainsi que les artistes qui assureront le spectacle de cette nouvelle saison.

"La municipalité a une réelle volonté de promouvoir les activités culturelles sur la commune et de les rendre accessibles à tous. Cette volonté s'inscrit dans son soutien auprès des associations."

A la suite de cette introduction, la programmation a été présentée aux 64 spectateurs venus voir la compagnie Les Michèles et leur spectacle clownesque "Ah les planqués !".

A l'issue du spectacle qui a réjoui petits et grands, les deux artistes acolytes sont venus échanger et répondre aux questions du public.



Commission Culture

► Assemblée Générale Erdre et Loire Initiatives (ELI)

Le 24 septembre 2020 à la salle polyvalente, COUFFE a eu le plaisir d'accueillir l'Assemblée Générale d' ELI.

Cette assemblée avait pour objet de présenter le bilan de ses activités, de faire connaître les missions d'ELI et les différents parcours d'insertion professionnelle.

L'action d'ELI s'inscrit dans le territoire du pays d'Ancenis.

Elle s'adresse aux collectivités locales, entreprises, associations et particuliers.

Ce fût l'occasion de renforcer les liens entre notre commune et cette association qui accompagne les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) dans le domaine de l'insertion professionnelle.

Erdre et Loire Initiatives - T. 02 40 83 15 01

Courriel : accueil-ancenis@erdreetloireinitiatives.fr



► Octobre citoyen : retour sur cet événement !

Inscriptions pour intégration des commissions

Durant le mois d'octobre, les commissions extra-municipales ont été présentées aux Coufféennes et Coufféens.

Pour rappel, voici les différents thèmes :

- Être solidaire à Couffé
- Cultivons à Couffé : la ruralité, l'agriculture, la transition écologique et les espaces verts
- Viens découvrir la commission jeunes (12-18 ans)
- Grandir et s'épanouir à Couffé
- Habiter et se déplacer à Couffé
- Entreprendre à Couffé

Chaque citoyen a la possibilité de s'inscrire à la commission de son choix, pour être un acteur du développement de la commune, **avec un engagement d'une durée de 6 ans**. Si son choix est de s'inscrire à un groupe-projet, l'engagement durera le temps de l'esquisse et de la réalisation du projet.

Si vous souhaitez vous inscrire à une commission, n'hésitez pas à vous rendre en mairie.

Un bulletin d'inscription pourra être déposé dans l'urne jusqu'au 2 novembre 2020.



Être solidaire à Couffé



Le 2 octobre 2020, la commission solidarité, présidée par Roseline VALEAU, adjointe aux affaires sociales, a présenté les actions menées dans le champ de la solidarité. L'événement s'est tenu à la salle polyvalente dans le cadre de « Octobre citoyen à Couffé », en présence du maire Daniel Pageau.

Les élus ont abordé le rôle et le fonctionnement du CCAS, le transport solidaire, l'intergénérationnel, ainsi que le partenariat à construire avec l'association Erdre et Loire Initiative dans le cadre de l'insertion.

Cette soirée a été co-animée avec les associations « SOS urgence maman » et « Atlantique Espace Rencontre Famille », laquelle a présenté la médiation familiale.

Enfin, l'appel aux citoyens a été renouvelé pour venir participer et construire l'action municipale dans les commissions ouvertes.



Cultivons à Couffé



Le 3 octobre 2020, à la salle polyvalente, les élus des commissions Transition écologique, Ruralité, Agriculture et Espaces verts et milieux aquatiques ont souhaité faire découvrir aux Coufféens, dans le cadre de « Octobre citoyen à Couffé », les thématiques des commissions : l'avenir et les enjeux de l'agriculture, la transition écologique, les leviers de la ruralité, les pratiques alternatives de jardinage comme la permaculture, mais aussi, inciter les citoyens à s'investir et à s'inscrire dans les commissions extra-municipales, et initier des partenariats possibles avec les organismes sur lesquels les commissions pourront s'appuyer pour les projets et les actions.

Plusieurs organismes ont été conviés pour animer la matinée :

- ✓ La chambre d'Agriculture, antenne Pays d'Ancenis, représentée par M. Cyril GODET, responsable territoire du Pays d'Ancenis.
- ✓ L'Office français de la biodiversité (OFB), représenté par Mme Xavière GROSBOIS, Chargée de mission et chargée de communication ainsi que M. Éric LEBOT, (inspecteur de l'environnement assermenté). L'OFB regroupe anciennement l'Office national de la Faune sauvage (ONCFS) et l'Agence nationale de la Biodiversité (AFB).
- ✓ Le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement CPIE Loire-et-Mauges, représenté par Dorian ANGOT, écologue et naturaliste.

Quant aux ateliers organisés dans la matinée, ils étaient animés par :

- ✓ Le Groupement des agriculteurs biologiques 44, avec Danielle HAVOT BROEKARTS chargée de mission,
- ✓ Le CIVAM 44 (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) avec Pauline RIO, animatrice et Aurélien Mahé agriculteur administrateur.



Commission Jeunes



Au programme d'"Octobre citoyen à Couffé", un premier rendez-vous a été fixé avec les jeunes de 12 à 18 ans le samedi 3 octobre.

Neuf jeunes de 12 à 17 ans se sont présentés et ont eu l'occasion de découvrir les orientations proposées par l'équipe municipale, ils ont également pu exposer leurs idées et besoins sur la commune.

Pour poursuivre les échanges, une nouvelle rencontre a été programmée le samedi 17 octobre. Au cours de cette réunion, qui s'est déroulée en deux temps, un projet de charte de fonctionnement a été réalisé, et un projet collectif, à moyen terme, a été retenu par la commission.

La commission souhaite proposer un événement intergénérationnel, accessible à tous les Coufféens et Coufféennes, et a choisi de transformer la salle Althéa en salle de cinéma le samedi 6 mars 2021.



Dix jeunes composent aujourd'hui cette commission.

Ceux qui souhaiteraient également s'investir sont invités à se faire connaître auprès de Frédéric DELANOUE, adjoint au maire chargé de la commission Jeunes.

Contact par mail : frederic.delanoue@couffe.fr

Grandir et s'épanouir à Couffé



Le vendredi 16 octobre 2020 a eu lieu la soirée thématique "Grandir et s'épanouir à Couffé" avec présentation des commissions relatives à cette thématique :

- ✓ commission petite-enfance,
- ✓ commission restaurant scolaire,
- ✓ conseil communal des enfants,
- ✓ commission enfance-jeunesse
- ✓ et commission jeunes avec différents intervenants.



Les personnes présentes ont pu apprécier la qualité de ces différentes interventions.

Nous remercions les citoyens présents pour leur participation à cet événement.

Ne pas hésiter à nous rejoindre !

Habiter et se déplacer à Couffé



Le vendredi 23 octobre dernier, la municipalité organisait, dans le cadre de « Octobre citoyen à Couffé », une soirée ayant pour thème : « Habiter et se déplacer à Couffé ».

Une première partie en mode conférence avec pour sujets l'aménagement durable du territoire, la zéro artificialisation et la réduction de la production de CO2 au niveau de la commune. M. Benjamin TURCAUD, pour le Département 44, ainsi que M. Frédéric COSQUER, pour le SYDELA (SYndicat Des Énergies de Loire-Atlantique), sont intervenus lors de cette rencontre.

Une exposition du CAUE a également été présentée au public.

La trentaine de citoyens présents a ensuite participé à un de ces 4 ateliers :

- ✓ Mobilité et voirie : "Imaginer une circulation idéale. Comment voudriez-vous vous déplacer sur la commune ?"
- ✓ Sécurité et accessibilité : "Civisme et vivre ensemble, être responsable de la sécurité et du bien-être de tous", animé par le Capitaine Delamarre du SDIS 44.
- ✓ Bâtiments : "Pourquoi dit-on de rénover à un niveau basse consommation et en une seule fois ?", animé par l'association Alisée" Espace Info Energie.
- ✓ Patrimoine et tourisme : "Valoriser notre patrimoine culturel, bâti et naturel".

Les commissions pourront s'appuyer sur ces organismes quand elles commenceront à travailler dans quelques semaines.



Loire-Atlantique : port du masque obligatoire

Depuis plusieurs semaines, la circulation du virus connaît une accélération préoccupante en Loire-Atlantique. Face à ce constat, le préfet a décidé, en concertation avec les acteurs du territoire, de généraliser le port du masque sur l'espace public à l'ensemble des communes du département.

Le port du masque est rendu obligatoire dans l'espace public depuis le samedi 17 octobre 8h en Loire-Atlantique. Cette obligation du port du masque ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant une dérogation, aux personnes pratiquant une activité sportive et aux conducteurs de deux roues motorisées portant un casque avec visière baissée.



Vaccinations 2020 contre la grippe



Les professionnels de santé habilités à vacciner sont :

- ✓ les médecins,
- ✓ les infirmiers, sans prescription pour les personnes majeures et sur prescription pour les personnes mineures,
- ✓ les pharmaciens volontaires, pour les personnes majeures.
- ✓ les sages-femmes (pour les femmes enceintes et l'entourage des nourrissons à risque de grippe grave),

Contactez les services de santé de la commune.

Restaurant scolaire : indisponibilité de l'Espace famille sur le site Internet



« L'espace Famille », sur notre site Internet, est un module indépendant. Sa nouvelle version a entraîné des problèmes techniques. La facturation des repas au restaurant scolaire n'a pas pu être effectuée aux dates habituelles.

Pour information, la commune de Couffé émet les factures puis les transmet à la Trésorerie qui se charge de les envoyer aux familles. Cela n'a pas changé.

L'espace famille reste indisponible suite à la mise à jour de la nouvelle version. Toutes les réservations et/ou annulations de repas **doivent se faire uniquement par mail à reservationrepas@couffe.fr jusqu'à environ mi-novembre.**

Conscients de la gêne occasionnée, nous vous prions de bien vouloir nous en excuser et comptons sur votre compréhension. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de toute nouvelle disposition.

Bientôt 16 ans ? Recensement JDC !

Le recensement à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense. Les garçons et filles français, **doivent se présenter en mairie, dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire**, munis de leur carte d'identité, livret de famille des parents et, éventuellement, copie du document justifiant la nationalité française. La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement** (ATTENTION un seul exemplaire est remis). Puis, vous recevez par le Centre du Service National de Rennes, entre la date de votre recensement et celle de votre 18^e anniversaire, une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la JDC. L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session. Les données issues du recensement permettront votre inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Renseignements sur le parcours citoyenneté et la JDC sur **www.defense.gouv.fr**.

Actualité Covid-19 : les Journées Défense et Citoyenneté sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Logements locatifs étage épicerie

Un chantier pour la construction de deux logements locatifs au-dessus de l'épicerie a commencé en octobre.

Ce chantier devrait se terminer courant avril 2021

Le maître d'ouvrage est la mairie de Couffé.



Assainissement non collectif

Le contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien de votre installation

Sur les 1016 foyers que compte la commune, environ 470 sont concernés par l'assainissement non collectif.

Depuis 2012, en association avec les communes, la COMPA procède au contrôle périodique des installations d'assainissement non collectif.

Un premier contrôle périodique a été effectué sur l'ensemble des installations de la commune entre 2012 et 2016.

A partir du 1er décembre prochain, la COMPA procédera au second contrôle périodique.

Les installations les plus critiques seront visitées en priorité (environ 230 foyers).

Ce contrôle périodique, réglementaire, a pour objectif la vérification du bon fonctionnement et de l'entretien de toutes les installations d'assainissement non collectif.

C'est la société VEOLIA Eau qui a été missionnée par la COMPA pour ces visites. Les usagers concernés seront préalablement **avertis par courrier**.

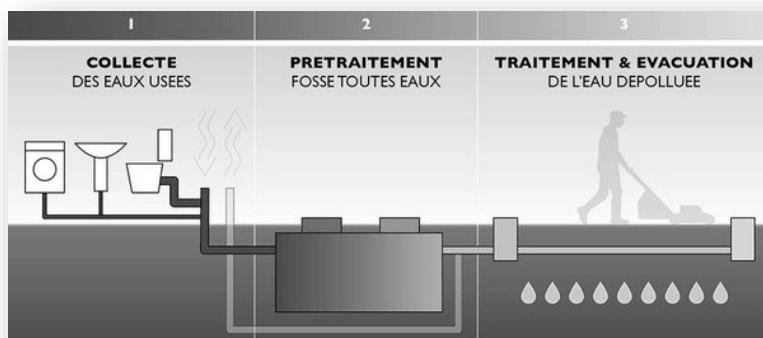
Le technicien contrôleur privilégiera le conseil et l'information de chaque usager pour le maintien en bon état de fonctionnement de son installation, ou pour la démarche de réhabilitation des installations défectueuses présentant un risque sanitaire ou environnemental.

Le contrôle périodique a lieu désormais **tous les 10 ans**.

Il est financé par une redevance perçue annuellement (18,50 €/an), à la charge de l'occupant de l'habitation.

La redevance figure sur la facture d'eau potable de chaque abonné. Pour les foyers alimentés en eau potable par un puits ou forage, elle est demandée indépendamment.

Le SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) de la COMPA reste à votre disposition pour tout renseignement sur votre installation d'assainissement non collectif au **02.40.96.31.89**, ou **spanc@pays-ancenis.com**



Cérémonie du 11-Novembre : comité restreint et minute de silence

La situation sanitaire actuelle nous invite à la plus grande prudence, et suite aux directives de la Préfecture, la cérémonie habituelle du 11-Novembre se déroulera sous un format restreint.

Afin de commémorer le souvenir de l'Armistice, Monsieur le Maire déposera une gerbe de fleurs au monument aux morts en présence d'un porte-drapeau et de représentants des anciens combattants.



Pour cette cérémonie du souvenir, vous êtes invités à vous unir d'intention en respectant une minute de silence, le mercredi 11 novembre 2020, à 11 h.



REPRISE DE CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON

Cimetière communal

Cimetière - Concessions funéraires à l'état d'abandon

Il a été constaté qu'un nombre important de concessions funéraires n'était plus entretenues par les familles. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il s'est avéré nécessaire d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L. 2223-17 et L. 2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Une procédure de reprise de ces concessions a été engagée en juillet 2017 et doit s'achever courant 2021.

Nous vous informons que la liste des concessions visées par cette procédure est disponible sur demande auprès du service urbanisme (*fermé le samedi*). Courriel : urba@couffe.fr

Vie Intercommunale

ACAMD

L'assemblée générale de l' ACAMD (Association de Communes d'aides au Maintien à Domicile) s'est déroulée à Couffé le 29 Septembre.
Une trentaine de personnes était présente.



L'ACAMD couvre les communes de Ligné, Le Cellier, Couffé et Mouzeil.

La moyenne d'âge des personnes prises en charge est de 82 ans.
La capacité d'accueil est de 32 personnes (30 personnes âgées et 2 personnes handicapées de moins de 60 ans).

La situation financière de la structure est saine et les usagers sont satisfaits des services rendus par cette association.

La fusion avec l'EHPAD de Ligné est en cours.



Infos dernière minute

La commune de Couffé met à votre disposition cette attestation de déplacement.

Vous trouverez également encartés dans ce numéro :

- 4 exemplaires en format A5 (sur une feuille recto-verso)
- 1 feuille avec au recto « INFO Spécial Covid-19 confinement 2 »
et au verso « Organisation des commerces de Couffé pendant le confinement »

Attestations disponibles
en libre-service, hall de la mairie
à côté des sacs jaunes
(tablette derrière l'escalier)

COVID-19 : Toutes les infos sur le site du gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
et pour Couffé sur notre site Internet : <https://www.couffe.fr/infos-confinement-covid-19-novembre-2020/>



ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19
dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- ☐ Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés, déplacements pour un concours ou un examen.
- ☐ Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile.
- ☐ Consultations, examens et soins ne pouvant être ni assurés à distance ni différés et l'achat de médicaments.
- ☐ Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.
- ☐ Déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.
- ☐ Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- ☐ Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public
- ☐ Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative
- ☐ Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires

Fait à :

Le : à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

- ¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.
- ² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
- ³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

Mairie

Mairie

25 rue du Général Charette de la Contrie
44521 COUFFÉ

Tél. 02 40 96 50 05

Fax 02 40 96 57 14

mail : mairie@couffe.fr

www.couffe.fr



Horaires d'ouverture :

Lundi 9h00-12h00
Mardi-Mercredi-Jeudi 9h00-12h30
Vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00
Samedi 9h00-12h00

Le maire, les adjoints et conseillers délégués vous reçoivent à la demande, sur rendez-vous :

- **Daniel PAGEAU**, M. le Maire de Couffé reçoit sur RDV, demande à envoyer par mail à : daniel.pageau@couffe.fr
- **Suzanne LELAURE**, adjointe à l'enfance-jeunesse et finances reçoit sur RDV les mercredis et samedis matin : suzanne.lelaure@couffe.fr
- **Frédéric DELANOUE**, adjoint à la vie associative et communication, reçoit sur RDV, demande par mail à : frederic.delanoue@couffe.fr
- **Leïla THOMINIAUX**, adjointe à l'urbanisme, bâtiments et DP & DD* reçoit sur RDV, demande par mail à : leila.thominiaux@couffe.fr
- **Yves TERRIEN**, adjoint à l'environnement, reçoit sur RDV les vendredis après-midi, demande par mail à : yves.terrien@couffe.fr
- **Roseline VALEAU**, adjointe à la solidarité, reçoit sur RDV demande à envoyer par mail à : roseline.valeau@couffe.fr
- **Joseph BRÛLÉ**, adjoint à la sécurité, mobilité-voirie et vie économique reçoit sur RDV, demande à envoyer par mail à : joseph.brule@couffe.fr
- **Laurent GOURET**, conseiller délégué à la transition écologique et éco-responsabilité, reçoit sur RDV le samedi : laurent.gouret@couffe.fr
- **Audrey FABERT**, conseillère déléguée à la communication, reçoit sur RDV le samedi matin, demande à envoyer à : audrey.fabert@couffe.fr
- **Bruno MICHEL**, conseiller délégué à la voirie reçoit sur RDV le samedi matin, demande à envoyer par mail à : bruno.michel@couffe.fr

* DP & DD = Démocratie Participative et Développement Durable

Bibliothèque municipale

« La Forge aux livres »

7 rue St-Jérôme

44521 COUFFÉ

Contact :

<http://bibliofil.pays-ancenis.fr>, « nous contacter »

Confinement :
la bibliothèque est
fermée jusqu'à
nouvel ordre

Prochain Couffé-Info : n° 336 DECEMBRE 2020

Date limite de dépôt des articles : **avant le 10 NOVEMBRE 2020**

Les articles et visuels (photos, logos, etc.)

sont à adresser par email à mairie@couffe.fr

État Civil

NAISSANCES

AUBIN Joséphine le 19 octobre



DÉCÈS

GARÇON Georges le 15 octobre



Urbanisme

Permis de construire et d'aménager et déclarations préalables Demandes déposées en septembre 2020

PINON Emmanuel - modification façade

26 le Chêne Pierre

PERROUIN Adrienne - clôture et portillon

19 rue de la Vallée du Hâvre

LE DILY Jacky - pergola

207 le Moulin de St-Philbert

CHERET Gaëtan - extension habitation et piscine

La Rinière

PERROUIN Fabrice - véranda

6 rue Marie-Galante

CERCLIER Jonathan - abri de jardin

310 les Thivières

QUEVERDO Jérôme - hangar agricole

Le Bois Brillant

BOURGEOIS Dominique - modification façade + 2 fenêtres de toit

Le Vigneau

ABLINE Guillaume - piscine

149 le Moulin de la Tessaudière

TANAZAWA Céline - yourte temporaire et ses commodités

La Noue

RAMBAUD Jérémie - modification façade

La Taunière

GAEC Le Bonheur est dans le Pré - SAS sanitaire pour bât.avicole

Le Chêne-Tiennot

LEVOYER Jean-Pierre - Bât.agricole avec panneaux photovoltaïques

La Gallièrre

Services d'urgence

- **Gendarmerie** 17
 - **Pompiers** 18
 - **Médecin** 15 (SAMU)
 - **Centre Anti-Poison** 02 40 16 33 60 (CHU Nantes)
 - **Pharmacie de garde** 3237
 - **Défibrillateur à la mairie** (côté mur)
 - **Femmes victimes de violences** .. 3919
- la municipalité reste à votre écoute en cas de besoin.

Pharmacie COLLIN - 29 rue de la Vallée du Hâvre à Couffé - 02 40 96 51 80
 Courriel : pharmaciecollin44@gmail.com
 Lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-19h30 - Samedi : 9h-12h30

Infirmiers

- **Mmes Sylvie LEHY 02 40 83 65 12 ou 06 87 87 99 75**
et Christelle OUARY 06 67 51 05 50, infirmières à domicile
 6 place Saint-Pierre à Couffé
- **Mélanie DUPAS-MONTAGNER et Jérôme MONTAGNER**, infirmiers à domicile 24/24 au 07 85 36 12 05
 1 rue du Stade à Couffé
- **Centre de soins infirmiers Ancenis 24/24 - 02 40 83 02 98**
- **A.C.A.M.D. (soins à domicile) - 02 51 12 26 04**

Kinésithérapeutes

- **Mme COTTON Clémentine et MM. GUILBAUD Romain et COQUILLARD Jean-François**. Sur rendez-vous au : 09 52 59 34 53 ou via Doctolib.fr
 14 rue des Vignes

Aide à la personne

- **Carine GERMAINE aide-soignante** (aide aux personnes à domicile : service à la personne, aide aux aidants, garde d'enfants, services ménagers)
 06 25 46 66 90 – E-mail : carine.paco@hotmail.fr
- **Stéphanie MOISAN** (service à domicile, assistance aux personnes)
 La Guillardière – 44521 COUFFÉ
 T. 06 25 70 72 33 – E-mail : moisan.stef@gmail.com

Relais Poste de Couffé

- **Relais Poste à l'épicerie ANIZON - 02 40 96 50 89**
 Horaires d'ouverture : lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h30 - Dimanche 9h à 13h
Levée du courrier :
 du lundi au vendredi à 15h45 et le samedi à 11h

Correspondants de presse

- Ouest-France - Yannick BERNARD - 06 25 91 64 47 - yannjoce.bernard@gmail.com
- Echo d'Ancenis - Isabelle JAMET - 06 72 49 72 59 - isadoudon@gmail.com

Enfance - adolescence

- **Puéricultrice** : Centre médico-social de Ligné
 235 rue des Acacias - 02 40 77 06 70
- **Relais Petite Enfance** du SIVOM 02 40 25 40 10 - 06 21 68 11 04
- **Multi-accueil "Les Lucioles"**
 Pôle enfance-jeunesse – Les Gattières – Le Cellier - 02 40 25 31 88
 Maison de l'enfance à Couffé - 06 34 04 44 43
- **Accueil périscolaire** : "Les Galipettes" rue de Bogel
 02 40 83 14 49 ou 06 19 22 01 99
- **Maison des adolescents** - écoute et soutien pour les 11-21 ans
 Antenne Nord : 02 40 51 55 60 - www.mda44.fr

Social

- **C.P.A.M.** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) - Tél 36 46
 Maison de l'Etat - 1 rue du Dr Bousseau à Ancenis - 08 11 70 36 46
 Lundi 08h30-12h30 - 14h-16h30
 Mercredi 08h30-12h30 - 14h-16h30
 Vendredi 08h30-12h30 - 14h-16h30

- **M.S.A.** (Mutualité Sociale Agricole) : Espace Corail à Ancenis
 30 place Francis-Robert – 2^e étage – 06 87 60 60 62

- **Transport Solidaire** « Pilot'Ages »
 Pour Couffé : 07 68 34 99 70

- **C.A.F.** (Caisse d'Allocations Familiales) - Maison de l'Etat
 (Sous-Préfecture) rue du Dr Bousseau à Ancenis
 Téléphone : 08 10 25 44 10 - www.caf.fr

- **A.D.T.** (Aide à Domicile pour Tous) - 02 40 88 29 19
 www.aideadomicilepourtous.org

Agence Blain : 7 rue Saint-Laurent-44130 Blain-02 40 79 89 76

Agence Nozay : 24 route de Nantes-44170 Nozay-02 40 51 91 17

- **C.L.I.C.** (Centre local d'information et de coordination gériatologique). Espace Corail - 2^e étage - 30 Place Francis Robert - Ancenis - 02 40 96 12 51.

- **Assistante sociale** - 02 40 77 06 70
 CMS - 235 rue des Acacias à Ligné

- **Psychologue clinicienne et psychothérapeute à domicile**
 06 51 07 29 80 - mail : robin.vanessa@yahoo.fr
 site : www.vanessarobin.wix.com/psy-a-domicile

- **Conciliateur de justice** : permanences sur RDV
 Mairie d'Ancenis au 02 40 83 87 00

Habitat

- **A.D.I.L.** (Association Départementale d'Information sur le Logement)
 Maison de l'Habitant – 12 rue du Président Herriot - 44000 NANTES – 02 40 89 30 15

ANCENIS : Espace Corail - 30 place Francis-Robert
 02 40 89 30 15

LIGNÉ : 43 rue du Centre au 02 40 77 04 68

- **C.A.U.E.** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) :
 25 rue Paul-Bellamy - Nantes - 02 40 35 45 40
 www.caue44.fr

Environnement

- **DÉCHETTERIE La Coutume Mésanger**
 Lundi, mardi, jeudi 13h45 à 18h
 Mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h30 / 13h45 à 18h

**Accueil des déchets polluants : peintures, solvants, huiles, produits de traitement phytosanitaire...
 1^{er} samedi du mois de 14h à 18h**

COLLECTE DES DECHETS

Pour toute question ou signalement d'une anomalie de collecte, emménagement/déménagement, contacter la **COMPA** « gestion des déchets » au **02 40 96 43 22**.

Les ordures ménagères et les sacs jaunes sont collectés les VENDREDIS des semaines IMPAIRES sur l'ensemble de la commune (sortir les bacs et sacs la veille au soir, et rentrer les bacs après la collecte).

A noter : report d'une journée si jour férié dans la semaine

Les rouleaux de sacs de tri jaunes sont à votre disposition dans le hall d'entrée de la mairie (derrière l'escalier). Servez-vous !



A Couffé

#TousAvecNosArtisans

A background photograph of a woman with blonde hair, seen from the side, working with various flowers and plants in what appears to be a greenhouse or nursery setting. The plants are lush and green, with some pink flowers visible.

Soyons solidaires
DE NOS ARTISANS,
COMMERÇANTS
ET ENTREPRISES

Pour les soutenir
consommons localement
de manière responsable,
et soutenons le « Fabriqué en France ».